



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 février 2015

## Communiqué de presse

### Le 196 : numéro gratuit pour le secours en mer

**Les centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) disposent désormais d'un numéro d'urgence abrégé gratuit, le 196, rejoignant ainsi la liste des centres d'appels d'urgence comme les SAMU et les CODIS.**

Le 196 permet une mise en contact téléphonique rapide avec des professionnels du sauvetage en mer capables de répondre efficacement à une demande de secours et d'accélérer l'envoi de moyens adaptés à la situation d'urgence.

Si vous êtes témoins à terre, ou en mer proche du littoral, appelez le 196 24H/24 et 7j/7 pour signaler un événement impliquant des personnes qui vous paraissent en détresse en mer.

Le 196 est un numéro gratuit qui fonctionne sur les réseaux d'opérateurs français fixe et mobile et reste soumis aux couvertures des réseaux GSM.

Il est recommandé de l'enregistrer dans tous les téléphones.

**Attention : le 196 ne remplace pas le numéro d'urgence européen 112, et ne se substitue pas en mer à la VHF (canal 16) pour alerter et rester en contact avec le CROSS et les moyens de secours.**

En effet, la VHF 16 reste le moyen de communication privilégié en mer car il permet d'alerter le CROSS mais également les navires autour de soi, les plus à même de réagir et de porter secours rapidement.

**PJ** : Dossier de presse Bilan CROSSAG 2014

***Le CROSS AG ouvrira ses portes aux médias demain jeudi 5 février 2015 de 14h30 à 16h30.***

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1